

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 17 Février 1880

Le Prince, en réponse à la notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Caroline, a reçu des lettres de :

- S. M. T.-F. le Roi de Portugal et des Algarves;
- S. A. R. le Duc de Saxe-Meiningen ;
- S. Exc. le Président des États-Unis d'Amérique.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire est attendu ce soir à Monaco.

Le Prince et la Princesse de Viano, venant de Rome, sont arrivés aujourd'hui au Palais.

S. A. S. le Prince a fait don d'une somme de 200 francs à la Société de Secours Mutuels l'Union, de Nice.

Un artiste peintre de grand mérite, M. Léopold Durangel, vient d'offrir au Musée de Monaco une de ses œuvres, qui a été fort remarquée au dernier Salon de Paris.

La place nous manque aujourd'hui pour décrire ce tableau ; nous le ferons dans notre prochain numéro, en accompagnant cette description de quelques notes biographiques sur M. Durangel.

Nous pouvons annoncer que le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime vient de décider la confection d'un plan général de la Principauté. Cette œuvre importante se composera :

- 1° D'un plan complet du territoire, avec indication des rues et des chemins publics, des limites des propriétés ;
- 2° D'une matrice cadastrale donnant l'énumération des contenances de toutes les parcelles figurant au plan, avec les noms des propriétaires actuels ;
- 3° D'un plan topographique et hydrographique indiquant les courbes de niveau de mètre en mètre, les canaux, les conduites d'eau et de gaz, le tracé des égouts construits et à construire ;
- 4° Les plans d'alignement de toutes les rues avec les maisons existantes, les noms des propriétaires, les trottoirs faits, l'indication de ceux à faire, les

alignements à donner pour les constructions restant à élever, les élargissements futurs, les voies à ouvrir sur les terrains non construits, etc.

Ce travail, l'un des plus utiles qui aient été entrepris jusqu'ici dans la Principauté, confié à un ingénieur français des plus distingués, demande de longues études, mais sera activement poussé, de façon à être terminé dans le courant de l'année.

Notre population accueillera cette nouvelle avec une grande satisfaction, car une semblable mesure, dégagée de toute préoccupation fiscale, aura pour objet d'affirmer les droits des propriétaires, de faciliter les transactions, d'améliorer la viabilité actuelle et de préparer l'assiette des nouveaux quartiers dans les meilleures conditions possibles d'hygiène et d'aspect ; elle répond à un besoin urgent qui n'a pas échappé à la sollicitude de notre Auguste Souverain.

Le succès des petits divertissements — piccoli trattenimenti — du collège de la Visitation a été cette année plus grand encore que les années précédentes. Le répertoire de ces soirées dramatiques était heureusement choisi, en partie du moins, dans le théâtre classique français. *L'Avare*, de Molière, — *lo Spilorcio*, — et le joyeux *Médecin malgré lui*, — *il Medico per forza*, — traduits en italien, ont été, malgré les coupures obligatoires pour adapter les pièces aux exigences de l'établissement, remarquablement interprétés par les jeunes acteurs. Un drame en six actes, de Dennery, a placé le théâtre moderne vis-à-vis de l'ancien. L'action a été vigoureusement menée. L'auditoire a suivi les péripéties du drame avec un grand intérêt. Trois pièces en un acte, où la gaieté avait ses coudées franches, ont complété le bagage théâtral des grands élèves du collège pendant la période carnavalesque.

Les artistes — nous maintenons le mot — ont été, chaque fois, chaleureusement applaudis. Citons entre autres le comte Hippolyte Sandi, le comte Hugues Grimaldi, le comte Alphonse Stradelli, le marquis Joseph Sertorio et le marquis Hector Viti.

Les élèves plus jeunes n'ont pas été moins heureux que leurs aînés. Un petit drame en trois actes — *il Disertore* — dans lequel s'entrelaçaient avec beaucoup d'à-propos le sentiment et le franc rire, a permis à ces enfants de montrer les plus heureuses dispositions. MM. le marquis Pierre Gherardi, Adolphe Nessi, Louis Bodoano, Antoine Barbagelata, ont droit à de sincères félicitations.

Les intermèdes de musique, dirigés et en partie

composés par un artiste très estimé de l'orchestre, M. F. Bellini, ont soutenu leur bonne renommée. Plusieurs professeurs de musique du collège apportaient leur gracieux concours à cette fête artistique.

En résumé, nous sommes heureux de constater les progrès, chaque jour plus sensibles, des élèves du Collège des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui savent si bien unir les exercices du corps et les distractions de l'esprit à l'étude sérieuse des différentes branches de l'instruction scolaire.

L'intérêt que mérite ce remarquable collège s'affirme de plus en plus, non-seulement par le nombre sans cesse croissant des élèves qu'il reçoit, mais encore par les témoignages les plus flatteurs de la sympathie générale. C'est ainsi que l'on a vu avec grand plaisir, aux soirées dont nous venons de rendre brièvement compte, S. Exc. M. le Gouverneur Général; S. G. Mgr l'Evêque et le clergé de Monaco ont tenu également à prouver, par leur présence, la part qu'ils prenaient aux succès de cet établissement. M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco, et sa famille, ainsi que les autorités de la Principauté, ont aussi assisté plusieurs fois à ces honnêtes récréations. Retenue par le deuil qui pèse encore sur notre Famille Souveraine, S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg ne pouvait pas, comme elle le fait chaque année, venir elle-même encourager les jeunes enfants ; aussi son absence a-t-elle été regrettée de tous, des maîtres, des élèves et de la population, pour qui ces fêtes intimes sont une grande attraction.

On nous a fait remarquer dans la salle quelques-uns des plus beaux noms de l'aristocratie italienne ; nommons seulement le prince et la princesse Orsini, M^{me} la duchesse de Bragança, M^{me} la comtesse de Bardi, etc.

La semaine dernière a été brillante pour le théâtre de Monte Carlo. Un concert, qui réunissait toute la troupe lyrique, a eu lieu mercredi, à la grande satisfaction des amateurs de belle musique.

Que dire de M. Faure dans l'interprétation de ces belles œuvres qu'il a fait siennes : le *Vallon* de Gounod, le *Noël* d'Adam et l'air de la *Coupe du Roi de Thulé* de Diaz ? C'est la perfection du chant poussé à sa dernière limite ! Son *Crucifix*, dont le grand artiste a lui-même écrit la musique, a été applaudi avec enthousiasme.

M^{me} Carvalho a chanté avec cette pureté, ce charme qui l'ont mise au premier rang parmi les cantatrices françaises, la romance des *Noçes de*

Figaro (Mozart) et le ravissant air d'*Actéon* (Auber), que le public a fait suivre de bravos répétés.

Le duo de Magali (*Mireille*), a été parfaitement dit par M^{me} Carvalho et M. Duchesne. M^{me} Reicher a chanté en allemand le magnifique morceau de *Freyschutz* de Weber, et M. Blum nous a fait entendre la belle romance de *Mignon* : *Elle ne croyait pas...*

M. Duchesne a dit, avec beaucoup de sentiment, la romance de *Martha*, qui a été très applaudie. Enfin les chœurs ont interprété deux morceaux importants : *Plaisir d'amour*, de Martini, arrangé pour quatre voix par M. Cohen, et la *Marche des Sylphes* de M. Mansour, dont l'introduction est surtout remarquable. Cette solennité artistique a été terminée par le quatuor du 4^e acte de *Rigoletto*, chanté par MM. Faure et Duchesne et M^{mes} Carvalho et Reicher. Citer les noms des interprètes, c'est nous dispenser de nouveaux éloges.

Ce concert, en interrompant momentanément les représentations, a permis de pousser activement les répétitions de *Don Juan*, qui, en effet, a été donné samedi dernier, en présence d'une assistance des plus aristocratiques. On attendait avec impatience cette première audition, et la salle était retenue depuis plusieurs jours. On savait que M^{me} Carvalho, M. Faure et M. Berardi devaient tenir les principaux rôles, et cela suffisait.

Rien n'est plus suave que cette partition de *Don Juan*, qui est restée le chef-d'œuvre de Mozart, que les plus illustres d'entre les maîtres modernes sont obligés de copier, et dans laquelle il faudrait tout citer. Mentionnons seulement le duo : *Voyons que veux-tu?* entre Don Juan et Leporello, le trio : *Où donc est le parjure?* Elvire, Don Juan et Leporello — l'air : *Oui, madame, des belles qu'il aime* (Leporello), le duo et le chœur : *Jeunes filles encor au matin du bel âge* (Zerline, Mazetto, Don Juan, Leporello), le menuet, et, au 5^e acte, l'entrée du commandeur, qui est une des plus belles pages de musique dramatique qu'on puisse entendre.

Avant de donner notre appréciation sur tous les détails de la pièce, nous attendrons la seconde représentation qui est annoncée pour ce soir. En effet, les coupures et les interpositions ont jeté dans le libretto une perturbation qui ne permet de se reconnaître que difficilement de prime-abord : Certains morceaux de la fin ou du milieu sont placés au commencement et *vice versa*. Ainsi le récitatif : *Leporello, faisons la paix* ; le terzetto : *Nuit fraîche, nuit sereine*, et la sérénade de Don Juan : *Je suis sous ta fenêtre*, ont été chantés au 2^e tableau. Il est donc utile de revoir l'opéra ainsi remanié pour porter un jugement sur l'ensemble.

Nous dirons brièvement aujourd'hui que M^{me} Carvalho, dans le rôle de Zerline, M. Faure (Don Juan) et M. Berardi (Leporello) ont été très fêtés.

M^{me} Carvalho, — est-il besoin de le dire? — avec cette musique brillante, vive et spirituelle, était complètement sur son terrain. Son duo avec Don Juan : *Là devant Dieu, ma belle*, et l'air : *Gronde, frappe ta Zerline*, ont été par elle délicieusement rendus.

M. Faure, comme M^{me} Carvalho, interprète avec un sentiment plein de vérité l'œuvre de Mozart. Il semble qu'elle ait été créée pour lui, tant il est à l'aise dans son rôle. Il a, dans les récitatifs, des intonations, une façon de parler la musique, qui sont tout simplement merveilleuses. Et comme il porte élégamment, noblement, son costume de cour ! Il n'y a pas, chez cet artiste, une note ou un geste qui ne soient étudiés et à leur place !

M. Berardi a aussi obtenu, samedi, un grand succès. Il joue les valets de Molière avec un véritable talent. Le rôle de *Leporello* est une création pour cet artiste consciencieux, tant comme chanteur que comme comédien.

Ce soir, nous l'avons dit, deuxième représentation de *Don Juan* ; samedi, le *Châlet*.

Les représentations théâtrales ne doivent pas nous faire oublier les concerts bi-quotidiens qui sont toujours dignes d'éloges. Dimanche, pour ne citer qu'une soirée, l'orchestre a enlevé avec maestria l'ouverture de la *Muette de Portici*, la fantaisie sur les *Puritains* et la *Somnambule*, une méditation de Gounod sur le *Premier Prélude de Bach*, exécutée par les trois premiers violons : MM. Frassinetti, Comte et Rey, et une nouveauté charmante, un pur chef-d'œuvre : *Valse lente et pizzicati*, de Léo Delibes. On ne peut rien imaginer de plus coquet, de plus gracieux que ce morceau, interprété remarquablement par les violons, et qui obtient, comme la *Ronde qui passe* et la *Marche funèbre d'une marionnette*, les honneurs du bis à chaque audition.

MESURES CONCERNANT LES CHIENS

AVIS

Nous, Maire de la ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles,

Considérant que la sécurité publique exige qu'il soit pris des mesures de nature à préserver la population des graves accidents causés par les chiens errants,

ARRÊTONS :

ART. 1^{er} — Il est défendu de laisser circuler sur la voie publique les chiens qui ne seraient pas munis d'un collier, soit en métal, soit en cuir, garni d'une plaque de métal, indiquant le nom et la demeure du propriétaire.

ART. 2. — Les chiens devront être muselés ou tenus en laisse.

ART. 3. — Les chiens trouvés sur la voie publique n'ayant ni collier ni muselière seront détruits.

ART. 4. — Dans les magasins et autres endroits ouverts au public, les chiens doivent toujours être tenus à l'attache ou muselés.

ART. 5. — Lorsqu'un chien sera présumé être atteint d'hydrophobie ou qu'il aura été mordu par un autre chien qu'on soupçonnera atteint de cette maladie, le propriétaire devra l'abattre ou au moins le séquestrer immédiatement et prévenir aussitôt la Police, qui aura le droit de prescrire toutes les mesures jugées nécessaires, même de faire abattre l'animal.

ART. 6. — Tout chien trouvé sur la voie publique et présumé d'être atteint de la rage pourra être détruit immédiatement.

ART. 7. — Les contraventions sont passibles de l'amende portée par l'article 193 de l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867, et, s'il y a lieu, des peines portées par l'article 195 de la même Ordonnance, sans préjudice des autres dispositions édictées par les Ordonnances et règlements de Police sur la matière.

ART. 8. — Le Directeur de la Police et le Commandant du Corps des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Monaco, le 12 février 1880.

APPROUVÉ : Le Maire,
Le Gouverneur Général, C^e F. GASTALDI.
B^{ne} DE BOYER DE S^{uzanne}.

TIR AUX PIGEONS

Vendredi 13 Février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 m. 1/2.
Partagée entre MM. E. R. G. Hopwood et J. Lafond (7 sur 7).

PRIX W. CALL. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 Pigeons à 25 m. 1/2.

1^{er}, M. le marquis Ridolfi (40 sur 40) ;
2^e, M. le vicomte de Quelen (17 sur 20).
40 tireurs.

Vendredi 20 Février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres.
PRIX A. PATTON, handicap. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 Pigeons.

Lundi 23 Février. — Poules à volonté

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Nous sommes heureux de pouvoir donner des renseignements complets sur le train à prix réduits entre Lyon, Marseille et Rome, que vient d'organiser la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Le départ de Marseille s'effectuera le 18 mars, à 10 h. 3/4 du soir. Les voyageurs s'arrêteront un jour à Gènes, deux jours à Florence et six jours à Rome, où le train arrivera à 6 h. 30 du soir.

Le retour à Marseille aura lieu le 30 mars, à midi 45. Ajoutons qu'on pourra visiter Naples en prenant à Rome des billets d'aller et retour à prix réduits.

La Compagnie ne mettra à la disposition du public que 500 billets, afin que le nombre des voyageurs par compartiment ne soit que de 8 au minimum, au lieu de 10.

Ces billets seront personnels. Ils ne seront valables, tant à l'aller qu'au retour, que pour le train spécial en vue duquel ils ont été créés. Les enfants de trois ans et au-dessus paieront place entière.

Les voyageurs ne pourront descendre, à l'aller, à aucune gare intermédiaire qu'en perdant leur droit au prix réduit et en payant au prix du tarif ordinaire le trajet qu'ils auront effectué, si ce dernier prix est plus élevé que celui payé pour le billet du train de plaisir. On peut, au prix de Marseille, prendre ce train dans les gares d'arrêt entre Marseille et Ventimiglia. On pourra, au retour, descendre dans les mêmes gares.

Tout voyageur qui ne représentera pas son billet devra payer le prix de sa place d'après le tarif général.

Les voitures seront chauffées sur le parcours français. On pourra se procurer des billets, à partir du 20 février, à la gare de Marseille et au bureau de ville, rue Cannebière.

Le prix du voyage, aller et retour, en 2^e classe, de Marseille à Rome, est fixé à 65 francs.

Nice. — M. le directeur des postes et des télégraphes des Alpes-Maritimes nous prie d'annoncer qu'un concours pour le surnumérariat aura lieu le jeudi 8 avril 1880, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au directeur des postes et des télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 30 mars. — S. M. la reine de Hanovre et sa fille, venant de Vienne par l'Italie, sont arrivés à Nice avec leur suite. Sa Majesté voyage sous le nom de comtesse de Hoya.

On annonce également l'arrivée du prince Arthur d'Angleterre.

— La pluie qui n'a cessé de tomber, mardi, a rendu impossible l'exécution du programme des fêtes, qui ont été remises au jeudi. Ce jour-là le soleil reparut plus brillant que jamais et, dans l'après-midi, ont eu lieu la promenade des chars et la bataille des confetti.

Voici les prix décernés par le comité :

PRIX DES CHARS

Grand prix de Nice, 4,000 fr. — Le char des Vélocipèdes.

Grand prix de la Colonie étrangère, 3,000 fr. — Un paysage en Sibérie.

Grand prix des Dames, 3,000 fr. — Les Adorateurs du Soleil.

Grand prix du Comité, 3,000 fr. — Les Fleurs animées.

Prix de Consolation, 1,500 fr. (dans cette somme est compris le montant du prix des illuminations). — Les Hirondelles.

Une bannière d'honneur a été décernée au petit char bleu et blanc.

PRIX DES CAVALCADES

Grand prix du Hi-Han, 2,400 fr. — Les Clowns.
Grand prix des Oreilles, 1,200 fr. — Les Tortues.

MASCARADES A PIED

Grand prix des Cercles, 1,500 fr. — Les Chandeliers.

Prix du Cours, 800 fr. — Les Surprises.
 Prix de la Promenade des Anglais, 500 fr. — Les Cuirassiers diaboliques.
 Prix de Lympia, 500 fr. — La Bande à Nicolas.
 Prix de Beaulieu, 300 fr. — Les Perruches.
 Prix de la Bouillabaisse, 300 fr. — Les Artilleurs du Soleil.
 Le comité a décidé qu'il n'y a pas lieu à distribuer des prix aux masques isolés à cheval.

MASQUES ISOLÉS

1^{er} grand prix, 1,000 fr. — Divisé entre le Lapin et le Vieux Chasseur; la bannière sera donnée au Chasseur.

2^e prix, 300 fr. — Le Coq et la Poule.

Des prix de 100 fr. seront donnés aux masques suivants :

L'Homme-Corail. — Barbe-Bleu. — Le Chinois. — L'Acrobate. — La Chatte blanche. — Le Melon. — L'Ananas. — Le Cannier. — La Rose. — La Sauterelle. — L'Éléphant. — Le Peintre. — L'Œillet. — La Cigale et la Fourmi.

Le soir, le bal du Théâtre-Italien a été fort animé et remarquable par ses beaux costumes.

— Vendredi a eu lieu, sur la place de la Préfecture, l'ascension du ballon *Eole* monté par M. Adolphe, le propriétaire de l'aérostat, et par M. René Langlois, secrétaire de l'Académie d'aérostation météorologique de Paris.

Le ballon, après avoir passé sur la rade de Villefranche, s'est dirigé au-dessus d'Eze à une altitude de 2,500 mètres; puis, repoussé par le vent, est venu atterrir près de Nice, au quartier de Saint-Roch, dans un champ d'orangers appartenant à M. le baron Maulandi, consul de Monaco à Nice.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Soixante années ont passé sur le 13 février 1820, date de l'assassinat du duc de Berry et, à la solennité qui a présidé, cette semaine, à la célébration de ce douloureux anniversaire, on a pu voir que si le temps a porté ses fruits, si la douleur s'est amortie, la blessure saigne toujours. C'est qu'il n'en est pas de l'assassinat commis sur la personne des princes comme d'un assassinat ordinaire. Le meurtre sur un homme isolé ne frappe qu'un individu et ne frappe qu'une famille dans sa douleur; quand un prince tombe sous un poignard régicide, le coup qui l'a renversé réagit sur la nation tout entière, car les princes sont l'espoir et l'avenir des nations.

En présence des attentats dirigés contre les maisons souveraines, l'an passé, les honnêtes gens ont résolu de faire du 13 février la date d'une sorte de protestation contre ces attentats même et, de là, la solennité plus grande apportée aux services funèbres dits à la mémoire de la victime de Louvel.

Le duc de Berry avait l'emportement prompt, mais l'âme bonne. Il corrigeait les brusqueries de son caractère par des traits d'esprit à la Henri IV. A son retour en France, en 1814, il trouva à Bayeux un régiment de dragons, le passa en revue et lui fit crier: Vive le roi! Quelques soldats, plus entêtés que les autres, répondirent par le cri de: *Vive l'empereur!* Et comme le colonel cherchait à s'excuser:

— Ce n'est rien, répliqua le duc de Berry, c'est l'effet de l'habitude: nous allons recommencer!...

Et, la seconde fois, il n'y eut que des cris de: Vive le roi! La franchise et la bonté du prince avaient gagné ces cœurs non moins francs. Après cette épreuve, le duc de Berry fit de nouveau ouvrir les rangs, et avisant un vieux maréchal des logis, chevronné et décoré, il alla droit à lui, puis lui tirant la moustache:

— Tu l'aimais donc bien, ton empereur? lui dit-il.

— Je crois bien, Monseigneur, répondit le sous-officier.

— Et pourquoi?

— Parce qu'il nous conduisait à la victoire!

— Parbleu! C'était bien difficile avec des lapins comme vous!...

Tel était le prince dont cette semaine a ramené le soixantième anniversaire de l'assassinat. Parmi les messes dites à cette occasion, on a beaucoup remarqué le service qu'a fait célébrer dans la chapelle de son hôtel la reine douairière d'Espagne. Les attentats

répétés dont le jeune et sympathique souverain de l'Espagne a été l'objet, attentats que la Providence a su si heureusement déjouer, donnaient à cette cérémonie un caractère particulier et saisissant.

A propos de choses funèbres, c'est à grand orchestre et aux frais de l'Etat qu'ont eu lieu les funérailles de M. Crémieux. Les qualités privées du défunt lui donnaient droit au respect, mais sa vie publique ne prêtait que des titres médiocres à cette manifestation d'outre-tombe. Quoi qu'il en soit, on a pu voir là, une fois de plus, combien il faut peu de chose pour passer grand homme à notre époque et avec quelle facilité on devient prophète — en dépit du proverbe — dans notre beau pays de France. La postérité remettra hommes et choses à leur place et fera bonne justice de ces statues aux pieds d'argile.

Le Paris dilettante est en fête, cette semaine; M^{me} Adelina Patti a reparu devant le public sur la scène de la Gaité, samedi, dans la *Traviata*. La représentation n'a été qu'une longue ovation depuis la première jusqu'à la dernière note de l'opéra de Verdi. La diva a un peu engraisé, mais est toujours aussi gracieuse et aussi séduisante. On dit qu'elle chantera *Aïda* pour la clôture de ses représentations.

La colonie étrangère, plus encore que le beau monde français, a retenu les loges à l'abonnement pour les représentations de M^{me} Patti, et dans les couloirs de la Gaité, samedi, c'était vraiment une seconde édition de la tour de Babel. Dans les loges, des toilettes merveilleuses et des ruissellements de diamants. A l'orchestre, tout le monde en habit noir. Jamais le quartier populaire où se trouve situé le théâtre des Arts-et-Métiers n'avait vu pareil mouvement d'équipages, pareil étalage de luxe.

Le cercle de l'Union Artistique de la place Vendôme a ouvert une exposition de tableaux fort intéressante. Grand succès pour les *Fiancés*, une toile exquise de sentiment et de poésie par Jundt, et pour *Un parlementaire aux avant-postes*, de Detoille. A citer encore, des *Animaux*, de Kuiff, et l'*Auberge de Villers-sur-Morin*, de Barillot. Cette exposition, se produisant en même temps que celle du cercle de la rue Saint-Arnaud, offre l'élément d'une appréciation parallèle fort curieuse pour les amateurs plus nombreux chaque jour des choses artistiques.

Il y a, en ce moment, une tendance assez marquée vers les manifestations de l'esprit, une recrudescence de la part de la foule à se passionner pour les questions littéraires. De tous côtés se fondent des diners mensuels d'écrivains mêlés à des curieux de lettres, où l'on cause, où l'on discute, où l'on dit des vers. Chez M^{me} Adam, la lecture d'un saisissant poème de Jean Aicard a eu le plus vif succès; au diner mensuel dit de l'*Homme qui bêche*, Coppée a dit des vers admirables, enfin il n'est pas jusqu'au vieux *Caveau* qui ne montre une animation plus grande que jamais. Il y a eu cette semaine de nouvelles réceptions à l'Académie de la Chanson.

Les réceptions du *Caveau* ont cela de très différent avec celles de l'Institut qu'elles se passent à table et qu'on y boit toute autre chose que de l'eau sucrée. Le récipiendaire chante au dessert une chanson de sa composition, puis il reçoit l'accolade du président.

A table, le président possède à sa droite un verre gigantesque, un monument, le verre de Panard, sorte de hanap dans lequel le chansonnier buvait la verve et l'entraîn poétiques. Ce verre, comme bien vous pensez, est la relique suprême, le palladium de l'association. On lui a fait faire un étui en maroquin rouge, doublé de velours, digne de son illustration et de ses mérites. A la gauche du même dignitaire, on aperçoit un autre attribut, un grelot, et ce grelot est la sonnette à l'aide de laquelle le président rappelle à l'ordre les couplets trop risqués et les gauloiseries trop couff vêtues.

Chaque mois, nos Anacréons en habit noir se réunissent à un repas qui leur sert de séance et dont le menu n'a rien que d'assez lacédémonien. Quelques invités sont admis à ces agapes de la Chanson, qui règne, elle, au dessert. Il y a d'abord un premier tour de couplets. Le second, moins avouable peut-être, ne s'accomplit que lorsque l'on a poussé le verrou, afin de fermer l'entrée à tout profane et de ne froisser aucunement les oreilles du dehors. Au fond, on ne sort pas des licences de la vieille gaité française et des joyusetés permises du franc esprit gaulois.

Cette année, l'Académie de la Chanson est plus prospère et plus en train que jamais. Elle compte parmi ses membres nombre d'illustrations et possède tout un bataillon de joyeux esprits. La Chanson, cette gloire proverbiale de notre terroir, n'est pas près d'avoir dit son dernier couplet.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Le Carnaval

L'une des plus anciennes manies de l'homme a été de se travestir. Les premières mascarades remontent aux Egyptiens, aux bacchanales grecques, aux saturnales romaines. Les mascarades du moyen âge furent plus triviales, plus extravagantes, mais moins dissolues.

L'histoire a conservé la description d'un grand nombre de mascarades dont l'énumération exigerait des volumes. Bornons-nous à rappeler celle de la ville d'Aix (dans les Bouches-du-Rhône), qui, en 1492, sous le roi René, se distinguait par l'originalité, le nombre et la variété de ses personnages.

Comme dans le théâtre, l'histoire sacrée, l'histoire profane et la fable y jouaient les principaux rôles. Le roi de la Basoche, le prince d'Amour, l'abbé de la Jeunesse, les dieux de l'Olympe, la Renommée, les *rascazzettos* ou lépreux, Pluton, Proserpine, les Heures, la Reine de Saba, Salomon, Hérode, les rois Mages, Adam et Eve, Caïn, Abel, des cavaliers de tous les pays s'y pressaient, s'y bousculaient et formaient le plus étrange cortège qu'il soit possible d'imaginer.

C'est, dit-on, Charles VII qui institua la promenade du Bœuf gras, telle que Paris l'a toujours connue. Les Chinois aussi ont un bœuf gras. Ce bœuf est en carton; on le remplit de semences de toutes sortes et, lorsqu'on fait le simulacre de le sacrifier devant le tombeau de Confucius, ces graines sont jetées au vent. C'est un emblème ingénieux substitué à une grossière mascarade.

Dans les pays slaves, c'est un ours superbement enrubanné qu'on promène. Dans certaines villes allemandes, on brûle et on enterre solennellement le manequin de Bacchus le soir du mardi-gras.

En réalité, chaque année, la mode du Carnaval se perd de plus en plus dans les pays civilisés.

Paris, qui était encore, il y a une quinzaine d'années, la ville aux équipées carnavalesques, n'a plus le sceptre de la folie. Rome même, si renommée jadis pour ses agitations du mardi-gras, a bien perdu — félicitons-la — de son ancien prestige.

Aujourd'hui, une seule ville en France a conservé le monopole de ces fêtes burlesques: Nice a gardé intact le secret de ces amusements populaires et a appliqué les souvenirs de son ancienne nationalité à l'éclat, à la variété de ses mascarades.

C'est à Nice que l'on vient de tous côtés pour assister aux dernières convulsions de ces extravagants amusements. Disons que le désir de connaître l'une des plus belles contrées du monde, et la faculté de faire le voyage à des prix excessivement réduits entrent, pour la plus grande part, dans la curiosité publique.

On ne peut parler du Carnaval sans dire un mot du masque, qui a la même origine. Le masque était employé dans certaines fêtes païennes, ainsi qu'au théâtre. Son usage remonte aux travestissements des fêtes de Bacchus et aux tragédies. Les masques types, destinés aux représentations, se divisaient en masques tragiques, comiques et satiriques.

Dieux, héros, personnages mythologiques étaient représentés par des masques aux attributs particuliers. Les Euménides avaient leurs serpents arrangés en chevelure, Actéon ses cornes de cerf, Argus ses cent yeux.

On sait que Cicéron cite comme un trait d'audace l'action du célèbre Roscius, qui osa jouer sans masque.

Les Romains célébraient aussi certaines fêtes en se couvrant le visage avec des feuilles.

Les masques paraissent avoir été inconnus aux Juifs; cependant il est certain qu'ils se déguisaient à la fête de *Phurim*. Ce n'est qu'au XIV^e siècle qu'on commença, en France, à se servir des masques. Les chroniqueurs rapportent que Philippe le Bel se plaisait fort à la joyeuse procession de Renaud.

Pour célébrer, à Paris, l'arrivée d'Isabeau de Bavière, dit un historien, princes, princesses, seigneurs et dames se livrèrent, à la faveur des masques, à de grands divertissements.

Les femmes de la cour de François I^{er} adoptèrent, les premières, le masque-loup. Ces loups étaient de velours noir doublé en taffetas blanc.

Le 26 novembre 1533, pour mettre un terme aux exactions qui se commettaient journellement à la faveur du masque, le Parlement ordonna à ses huissiers d'enlever tous les masques qu'on trouverait à Paris. Vains efforts! Sous Henri III, le masque fut plus en faveur que jamais. On n'ignore point que ce roi couchait avec un masque enduit intérieurement de pomade et de fard.

L'Estoile nous donne, sur les coutumes de ce règne, d'intéressants détails:

Le jour de carême-prenant, dit-il, le roy, avec ses mignons, furent en masque par les rues de Paris, où ils firent mille insolences, et la nuit allèrent rôder de maison en maison jusqu'à six heures du matin du premier jour de carême, auquel jour la plupart des prêchiers de Paris le blâmèrent ouvertement, ce que le roy trouva fort mauvais, même de la bouche du docteur de Rose.

Le masque a toujours servi de passeport aux licences du Carnaval. Il fut même un temps où arracher le masque d'une personne distinguée était une grave injure. Les librettistes se sont servi maintes fois de ce fait, notamment dans les *Mousquetaires de la Reine*, quand, au bal de la Cour, pour retrouver les auteurs d'un duel qui a eu lieu malgré les arrêts royaux, à propos d'Athénaïs de Solanges, le cardinal ordonne que tous les masques tombent. C'était inouï, il fallait qu'on craignît bien le puissant cardinal pour obtempérer à son ordre.

Louis XIII n'aimait pas les fêtes carnavalesques, aussi les laissa-t-il tomber en désuétude. Sous Louis XIV, les coquettes remplacèrent le loup par les mouches et le fard, et la mode en régna si impérieusement que Montesquieu est obligé d'en parler:

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne, dit-il, en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Quelquefois les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup.

Il a été un moment que leur hauteur mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même. Dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place; les talons faisaient un piédestal qui les tenait en l'air.

On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparaissent toutes le lendemain.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du sept février courant, enregistré et transcrit,

Monsieur Joseph-Claude Devissy, serrurier, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis, pour le prix de dix mille francs, De monsieur Joseph-Philippe-Emmanuel Devissy, dit Félix Devissy, frère du susnommé, propriétaire et serrurier, demeurant et domicilié aussi à Monaco;

1^o Un petit magasin dépendant d'une maison située à Monaco, place du Palais, mais ayant son entrée rue du Milieu, n^o 2, cedit magasin confrontant, à l'ouest, à la place du Palais; au midi, à la rue du Milieu; à l'est, au sieur Nicolas Gioan, et, au nord, à un magasin appartenant à monsieur Claude Devissy, acquéreur;

2^o Le premier étage de la maison ci-dessus désignée, confrontant, au nord, à la rue Basse; au midi, à la rue du Milieu; à l'est, à madame Daniel; à l'ouest, à la place du Palais; au-dessous, au magasin ci-dessus désigné et au magasin de monsieur Claude Devissy;

3^o Le deuxième étage de la même maison, confrontant, au-dessous, au premier étage; au-dessus, à monsieur Devissy, acquéreur; au midi, à monsieur Charles Médecin; au nord, à la rue Basse; à l'est, à madame Daniel, et, à l'ouest, à la place du Palais.

Le seize février courant, dépôt a été fait, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte sus-énoncé, transcrit,

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles vendus et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur lesdits immeubles.

Monaco, le seize février mil huit cent quatre-vingt.

Suivant acte aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, en date du onze février mil huit cent quatre-vingt, enregistré, monsieur Louis Boisset a vendu, à mesdemoiselles Louise Pinchon et Louise Colombéry, le fonds de commerce de maison meublée qu'il exploitait à Monaco, dans le quartier de la Condamine, rue Albert, ainsi que les meubles qui se trouvent dans la maison.

Partie du prix de vente restera déposée, jusqu'au vingt quatre février courant, entre les mains de M^e Leydet, notaire susnommé, dans l'étude duquel les oppositions seront reçues.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Février 1880

GÈNES b. *Giovanni Battista*, ital., c. Giacomo, engins de pêche.

GOLFE JUAN. t. la *Fortune*, fr., c. Moute, sable.

NICE. ch. à vap. le *Commerce*, id., c. Lambert, passag.

GOLFE JUAN. b. le *Charles*, id., c. Allègre, sable.

ST-TROPEZ. cutter *Vierge-des-Aages*, id., c. Cosso, vin.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.

ID. b. l'*Alexandre*, id., c. Ricord, id.

ID. t. la *Fortune*, id., c. Moute, id.

ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.

ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.

STE-MAXIME. b.-g. l'*Eulalie*, id., c. Palmaro, vin.

NEWCASTLE. t.-m. *Martino-Maria*, angl., c. Mitchellson, houille.

AVENZA. nav. *Profeta Isaia*, ital., c. Bozzoni, marbres.

ID. b. le *St-Joseph*, fr., c. Raybaud, sable.

ID. t. l'*Eclairer*, id., c. Jovenceau, id.

ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.

NICE. t. *St-Antoine*, id., c. Ricci, vin.

Départs du 9 au 15 Février 1880

GOLFE JUAN. t. la *Fortune*, fr., c. Moute, sur lest.

LIVOURNE. t. *Vittorio*, ital., c. de Fonsi, id.

CANNES. b. *Giovanni Battista*, id., c. Giacomo, engins de pêche.

NICE. ch. à vap. le *Commerce*, fr., c. Lambert, passag.

GOLFE JUAN. t. la *Fortune*, id., c. Moute, sur lest.

ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.

ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.

ID. b. l'*Alexandre*, id., c. Ricord, id.

MENTON. cutter *Vierge-des-Aages*, id., c. Cosso, vin.

GOLFE JUAN. t. la *Fortune*, id., c. Moute, sur lest.

ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.

ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA
de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

es deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte, 1 fr. 25.

Dépôts } A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

La Fabrique de la Cathédrale de Monaco demande UN ORGANISTE prêtre ayant de très bonnes références comme musicien et comme ecclésiastique.

S'adresser, pour les conditions, à M. l'Archiprêtre-Curé de Monaco.

En vente aux kiosques de la librairie de la place de Monte Carlo et du boulevard de la Condamine:

LE THÉÂTRE DE MONTE CARLO

très joli volume grand in-8°, par M. MAURICE DU SEIGNEUR.

Orné d'une superbe eau-forte représentant la *Danse*, tableau de M. Clairin. Edité avec luxe par la maison Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, à Paris.

Prix: 5 francs.

LES ÉTRENNES DE LA GAZETTE ROSE

Fidèle à ses traditions et à ses habitudes de fleurir tous les ans ses lectrices, la *Gazette Rose*, journal de littérature et de modes, dirigé par M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE, donne, pour *Étrennes*, une très jolie *Rose Isabelle*, de la maison Pirat, à toute abonnée d'une année, à partir du 1^{er} janvier 1880.

La *Gazette Rose*, dont le succès date de 33 ans, paraît deux fois par mois, le 1^{er} et le 15, avec gravures coloriées, patrons découpés de costumes et confections, faisant haute nouveauté, planches de filet, crochet et broderies, et dessins de tapisserie. La *Gazette Rose* est le journal le plus mondain, le plus aristocratique et le plus élégant de tous les journaux de modes.

Pour recevoir la *Gazette Rose* pendant une année, ainsi que la *Rose Isabelle*, il faut envoyer à M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE, directrice de la *Gazette Rose*, 26, rue Drouot, hôtel du Figaro, à Paris, un mandat par la poste de vingt et un fr., soit vingt fr. pour l'abonnement de la *Gazette Rose*, et un franc pour l'envoi et le cartonnage de la *Rose Isabelle*.

L'étude de M^e Valentin, Notaire, successeur de M^e Bellando de Castro, est maintenue, 5, place du Palais, à Monaco.

Terrains, Maisons et Villas à vendre prêts hypothécaires. S'adresser, pour renseignements, à M^e Valentin, notaire, 5, place du Palais, à Monaco.

SAGES-FEMMES

DE 1^{re} CLASSE

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

NAVIRE SAINT-ANTOINE

Dans le Port de Monaco

Vin de Marsala à fr. 1,50 le litre

Vin de Sicile, 1^{re} qualité, à fr. 38 les 100 litres

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	8	760.5	760. »	759.5	760.5	760. »	9. »	11.2	11.6	9.2					8. »
9	61.2	60.8	60.1	59.8	60.2	9.6	12.2	11.8	9.5	9.7	11.5	52	id.	voilé	
10	58. »	57.1	56. »	55.8	55. »	9.2	9.8	9.7	10. »	10.8	12. »	79	S E	couvert, pluie	
11	56.5	56.7	57.8	58.5	59.6	10.5	11.6	11. »	10.4	9. »	12.2	92	id.	id. id.	
12	62.6	62.8	62.7	62.5	62.3	10.2	11. »	12.2	10.6	9. »	12. »	83	calme	beau	
13	63.3	63.3	63.6	63.9	64.5	9.5	11.3	11.7	9.8	8.6	12.5	82	id.	id.	
14	65.9	66.2	65.9	66. »	66.5	7.8	12.3	11.2	10.8	10. »	12.7	73	S O faible	très beau, s. voilé, qq. g. pl.	
DATES															
Températures extrêmes } Maximo } 12. » 12.4 10.8 11.6 12.5 12.4 12.8 Minimo } 4.8 5. » 6.4 7.3 6.8 5.8 5.4															
Pluie tombée: 51 ^{mm} 7															